



Inventons les boulevards du XXI^e siècle

MM. Alain Anziani, président de Bordeaux métropole, Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, Mme Andréa Kiss, vice-présidente à la voirie et à l'espace public vous invitent à la :

**Réunion publique « Inventons les boulevards du XXI^e siècle »
Jeudi 7 septembre 2023 à 18h30**

Salle des fêtes du Grand Parc, 39, Cours de Luze à Bordeaux

La réflexion sur le projet de réaménagement des boulevards et barrières se poursuit. Au programme, une réunion publique le 7 septembre sur la thématique « Changer d'ambiance pour offrir un espace accueillant à tous les usagers, déplacements, habitat, travail et loisirs » et un cycle d'animations et de concertation expérimentale in situ à partir du 16 septembre. Objectif de la démarche : que les boulevards deviennent un élément de lien entre les quartiers et les communes qu'ils traversent et non plus un élément de rupture.

Un belvédère propice à l'imaginaire et la réflexion

La première expérimentation déployée dans le cadre du programme « Inventons les boulevards du XXI^e siècle » propose au public de prendre de la hauteur. Ainsi, un belvédère dont la plateforme culmine à 5 m de haut, situé le long du cimetière de la Chartreuse, boulevard Antoine Gautier à Bordeaux, sera inauguré lors des Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre prochains. Installée jusqu'au dimanche 5 novembre 2023, cette structure proposera une expérience inédite aux riverains et usagers, pour se projeter au-delà de la situation actuelle des boulevards et découvrir, au-delà du mur, le patrimoine urbain du cimetière. Sur place, les riverains et usagers expérimenteront une nouvelle vue et un autre usage, mais aussi, partageront leur avis et leur contribution citoyenne sur les aménagements futurs. Ils pourront enfin questionner les sites pertinents pour mener d'autres expérimentations et prendre connaissance de ce qui pourraient faire l'objet de travaux à moyen terme.

La concertation

En juillet 2019, Bordeaux Métropole a ouvert une concertation préalable au projet métropolitain des barrières et des boulevards.

Ce projet poursuit 4 grands objectifs :

- Engager une mutation profonde de la pratique des boulevards, d'un espace routier à un espace urbain.
- Faire des barrières, rive gauche, les lieux majeurs de la revitalisation des boulevards.
- Développer un projet d'aménagement assurant un meilleur partage de l'espace public entre différents modes de déplacement.
- Valoriser le patrimoine architectural, urbain et paysager des boulevards tout en renforçant leurs fonctions d'habitat, d'activités économiques, d'emplois et de loisirs.

Deux phases se sont succédé entre le 30 septembre 2019 et le 11 avril 2022.

- La première phase qui s'est déroulée du 30 septembre 2019 à l'été 2021 cherchait à faire émerger les points de vue des citoyens et des collectifs constitués (témoignages, usages, besoins, avis, perspectives...);
- La seconde phase, de l'automne 2021 à début 2022 a eu pour objectif de recueillir les avis et besoins des publics spécifiques. Elle a permis de réfléchir à des aménagements expérimentaux pour préfigurer de nouveaux usages sur les boulevards.

La boucle des boulevards, un axe structurant

La ceinture des boulevards a été créée entre 1850 et 1900. 80 000 habitants y résident dans un faisceau de 500 mètres de part et d'autre de cet axe structurant, soit 11 % de la population métropolitaine et l'équivalent d'un tiers de la population bordelaise. On y recense près de 50 000 emplois (soit 13 % des emplois de la métropole et l'équivalent de 29 % de l'emploi bordelais).

22 000 véhicules par jour empruntent les boulevards de manière partielle. Quatre lignes de tramway les croisent sur des points stratégiques pour les déplacements urbains. Près de trente lignes de bus y circulent. Enfin, les boulevards sont ponctués de onze barrières. Les boulevards forment aujourd'hui une boucle passant par les ponts Jacques Chaban Delmas et Simone Veil, soit un axe de près de 19 km. Pour rappel, ce projet de réaménagement concerne les communes de Bègles, Bordeaux, Le Bouscat, Talence, Cenon et Floirac.

Contacts presse :

Bordeaux Métropole
Virginie Bougant – 06 27 52 48 69
vi.bougant@bordeaux-metropole.fr